

AVIS DES SOCIETES(1)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari Bank

Siège Social :95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis

Attijari Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2011.

	(Mt. en milliers de dinars)			
	<u>au</u> <u>31/03/11</u>	<u>Au</u> <u>31/03/10</u>	<u>Variation</u>	<u>au</u> <u>31/12/10</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	71 909	59 279	21%	264 552
Intérêts et revenus assimilés	49 730	36 964	35%	176 685
Commissions (en produits)	11 265	11 594	-3%	48 987
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 244	8 056	-10%	35 412
Revenus du portefeuille d'investissement	3 670	2 665	38%	3 468
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	28 420	21 470	32%	97 151
Intérêts encourus et charges assimilées	27 816	21 032	32%	94 064
Commissions encourues	604	438	38%	3 087
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	43 489	37 809	15%	167 401
	-			
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	628	1	-	2 038
		-		
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	21 856	18 163	20%	80 297
Frais de personnel	15 649	13 196	19%	54 649
Charges générales d'exploitation	6 207	4 967	25%	25 648
		-		
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	365 164	388 499	-6%	368 021
Portefeuille Titres Commercial	305 388	326 450	-6%	310 358
Portefeuille Titres d'Investissement	59 776	62 049	-4%	57 663
		-		
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	2 798 041	2 348 090	19%	2 616 674
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	3 337 378	2 903 206	15%	3 234 984
Dépôts à vue	1 042 473	879 048	19%	1 041 015
Comptes d'épargne	1 060 933	929 066	14%	1 035 758
		-		
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	86 199	40 454	113%	36 711
		-		
10) CAPITAUX PROPRES *	304 245	237 943	28%	242 875

* Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de l'exercice.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 31 mars 2011 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titre d'investissement.

Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondantes.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2011 sont déduits du résultat.

Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2011. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2011 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

A l'issue du premier trimestre 2011, les principaux indicateurs d'activité et de résultat se sont inscrits en amélioration par rapport à la même période de 2010.

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont évolué de 15% à 3 337,4MDT. Cette évolution est redevable à l'accroissement simultané des dépôts à vue (+19%) à 1042,5MDT et des comptes d'épargne (+14%) à 1060,9MDT.

Les emprunts et ressources spéciales se sont élevés à fin mars 2011 à 86,2MDT contre 40,5MDT durant la même période de 2010, soit une augmentation de 113% suite à l'émission d'un emprunt obligataire fin 2010 d'un montant de 50MDT.

Pour leur part, les crédits par décaissement se sont inscrits en hausse de 19% à 2798MDT.

Les produits d'exploitation bancaire ont atteint 71,9MDT à fin mars 2011 contre 59,3MDT une année auparavant, soit un accroissement de 12,6MDT ou 21%. Quant aux charges d'exploitation bancaire, elles ont enregistré un accroissement de 7MDT ou 32% pour se situer à 28,4MDT.

Il en résulte une progression du Produit Net Bancaire de 15% à 43,5MDT.

De même, Attijari bank a poursuivi sa stratégie de proximité par l'ouverture, durant le premier trimestre 2011, de trois nouvelles agences.

Aussi, la Banque a procédé au lancement du « PROGRAMME MOUSANADA ENTREPRISE » dont le but est d'apporter le soutien et l'appui aux clients et/ou prospects ayant une activité perturbée par les derniers événements.

(1) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.